



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE LOT-ET-GARONNE

POLE PROTECTION SANITAIRE DES POPULATIONS

SERVICE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS
Télécopie. : 05 81 08 01 08

Affaire suivie par : Monsieur BRISCHOUX Laurent
Tél. : 05.53.98.66.91/93

Réf. Départ : N° HA 1500 258

Agen, le 6 août 2015

La directrice départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations

à

ETS BIGARD
Z.I. Jean Malèze
47240 BON-ENCONTRE

à l'attention de monsieur Mentuy – Responsable Qualité site

Objet : Position administrative – Agrément sanitaire

Numéro local unique : 47 032 001

Références :

- Règlement (CEE/CE)-CE/178/2002 : REGLEMENT (CE) N° 178/2002 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 28 janvier 2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires
- Règlement (CEE/CE)-CE/852/2004 : REGLEMENT (CE) N° 852/2004 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires
- Règlement (CEE/CE)-CE/853/2004 : REGLEMENT (CE) N° 853/2004 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 29 avril 2004 fixant des règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale
- Règlement (CEE/CE)-CE/2073/2005 : REGLEMENT (CE) N° 2073/2005 DE LA COMMISSION du 15 novembre 2005 concernant les critères microbiologiques applicables aux denrées alimentaires
- Arrêté-AGRG0601032A : Arrêté du 8 juin 2006 relatif à l'agrément des établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale
- Extrait du code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Afin de répondre à votre demande, j'ai l'honneur de vous confirmer que votre établissement : **BIGARD**

situé, **ZI Jean Malèze – 47240 BON-ENCONTRE**

est détenteur d'un **agrément sanitaire** sous le numéro **FR 47 032 001 CE** pour les activités suivantes :

- Transformation de produits à base de viande ;
- Découpe de viandes de boucherie ;
- Hachage et préparation de viandes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,
Par empêchement de la directrice départementale,
La chef du service ~~sécurité sanitaire~~ des aliments

Olivia DUPEYROUX

Adresse postale : 935, avenue Jean BRU 47916 AGEN CEDEX 9